

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2021)
Heft: 3

Artikel: Nouveau rapport sur la politique de sécurité de la Suisse
Autor: Bohren, Carolina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le projet du 14 avril 2021 peut être téléchargé sur le lien suivant : <https://www.newsd.admin.ch/newsd/messages/attachments/66387.pdf>

Politique de sécurité

Nouveau rapport sur la politique de sécurité de la Suisse

Carolina Bohren

Porte-parole du DDPS

La situation en matière de politique de sécurité est devenue plus instable, dans le monde mais aussi en Europe. La Suisse entend donc adapter encore davantage sa politique de sécurité au contexte changeant et aux nouvelles menaces. Fondé sur une analyse approfondie de la situation, le nouveau rapport définit les intérêts et les objectifs de la politique de sécurité suisse pour les prochaines années. Lors de sa séance du 28 avril 2021, le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation portant sur ledit rapport.

La situation en matière de politique de sécurité est devenue plus instable, confuse et imprévisible. Les tensions et les rivalités de nature politique ont augmenté, tout comme le risque de conflit à la périphérie de l'Europe. Dans ce contexte, le recours à des moyens dits hybrides, comme les cyberattaques et les campagnes de désinformation, est de plus en plus fréquent. Mais les moyens militaires conventionnels sont aussi de nouveau utilisés dans une plus large mesure pour la poursuite d'intérêts propres. En parallèle, les menaces comme le terrorisme islamiste n'ont pas disparu. Les changements climatiques entraînent par ailleurs des catastrophes naturelles toujours plus fréquentes et destructrices. Pour couronner le tout, une pandémie a éclaté, déclenchant une crise mondiale. La périphérie de l'Europe aussi est devenue plus instable ces dernières années, ce qui affaiblit l'effet protecteur de l'environnement géopolitique de la Suisse.

Il s'agit là de la substance du dernier rapport sur la politique de sécurité, qui montre comment la Suisse doit s'adapter au nouvel environnement. En l'occurrence, on assiste à l'apparition de nouvelles menaces, pour autant sans que les menaces existantes aient disparu. Dans cet environnement qui se caractérise de plus en plus par la gestion de conflits «hybrides», des moyens tels que les avions de combat modernes restent indispensables pour la protection et la sécurité du pays et de sa population. Le rapport évalue en outre les tendances mondiales en matière de politique de sécurité et identifie les menaces et les dangers concrets pour la Suisse, et montre comment la Suisse compte y faire face.

Neuf objectifs pour la politique de sécurité suisse

Sur la base d'une analyse approfondie de la situation, le nouveau rapport présente les intérêts et les objectifs de la politique de sécurité suisse et montre comment ceux-ci doivent être défendus et atteints. Il fixe neuf objectifs à poursuivre en priorité au cours des prochaines années :

1. renforcer continuellement la détection précoce de menaces, de dangers et de crises afin d'identifier les risques pour la Suisse le plus tôt possible, vu la situation toujours plus instable ;
2. renforcer la coopération internationale, la stabilité et la sécurité, par l'engagement de la Suisse en faveur d'un ordre international répondant à des normes et par sa contribution à la promotion de la stabilité et de la sécurité dans l'espace environnant ;
3. mettre davantage l'accent sur la gestion des conflits hybrides afin d'accroître la protection et la résilience de l'Etat, de l'économie et de la société face à des phénomènes tels que les cyberattaques et la désinformation ; adapter ce faisant les ressources de l'armée à l'évolution des conflits ;
4. encourager la formation libre et non biaisée de l'opinion en vue de maintenir un débat public et politique ouvert et transparent, se fondant sur des faits et contrant la désinformation, les tentatives de prise d'influence et la propagande de la part d'Etats ou d'organismes agissant pour le compte d'Etats ;
5. renforcer la protection contre les cybermenaces afin d'accroître continuellement la résilience de la Suisse face aux cyberrisques, et ce tout en tirant profit des chances offertes par la digitalisation et les nouvelles technologies sans pour autant sous-estimer les risques inhérents à ces outils ;
6. enrayer le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité organisée et d'autres formes de criminalité transnationale afin qu'aucun groupement terroriste, extrémiste violent ou criminel grave ne puisse s'établir sur le territoire suisse ;

Suite en page 49